

Décision

Générale

colonial

Décision n° 70-1467/SG/FIN accordant une subvention de cent mille francs Djibouti (100.000 F.D.) à l'Association culturelle de l'église protestante de Djibouti

n° 70-1467/SG/FIN

Ministère
PRÉSIDENCE DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Date de publication
3 décembre 1970

Numéro JO
n° 24 du 28/12/1970

Date du numéro
28 décembre 1970

TEXTE INTÉGRAL

Une subvention de cent mille francs Djibouti (100.000 FD) est accordée à l'Association culturelle de l'Eglise protestante de Djibouti à titre de contribution à ses frais de fonctionnement. Ce montant sera versé au compte de cette association ouvert à la BNC.I sous le numéro 1360. La dépense susvisée est imputable au chapitre 28, article 2,paragraphe 8, budget du Service local, exercice 1970.